Étude de cas 11

Participation de la communauté à une candidature : traditions et pratiques des Kayas des Mijikenda au Kenya

Les traditions et pratiques associées aux Kayas dans les forêts sacrées des Mijikenda ont été inscrites sur la Liste de sauvegarde urgente en 2009. Cet élément comprend de la musique et de la danse, des prières et des chants traditionnels, la production d’objets rituels sacrés, ainsi que des pratiques rituelles et cérémonielles, et une conscience aiguë et une profonde connaissance de la nature, liées aux Kayas des Mijikenda. Les Kayas sont des lieux sacrés dans les forêts, vestiges d’habitats fortifiés dans ce qu’étaient jadis les vastes zones boisées qui longeaient le littoral du Kenya où vivaient les ancêtres des Mijikenda. Aujourd’hui, les Mijikenda ne vivent plus dans les Kayas mais y reviennent pour les pratiques traditionnelles. Certains Kayas ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui a incité un nombre croissant de touristes à les visiter.

#### Consultation et mobilisation de la communauté

Dans les années 1990, les Musées nationaux du Kenya et le Ministère de la Culture ont tenu une série de réunions de consultation avec les Conseils des anciens et d’autres membres des communautés Mijikenda pour discuter des problèmes de conservation et de sauvegarde. Une importante réunion s’est tenue le 9 mars 2009 afin de discuter des points à inclure dans le dossier de candidature pour inscrire le PCI associé aux Kayas sur la Liste de sauvegarde urgente. L’administration provinciale de cette région a appuyé le processus de consultation avec les communautés kayas des Mijikenda.

Des groupes de conservation et de développement se sont constitués au sein des communautés Mijikenda. Ces groupes conservent le patrimoine matériel et sauvegardent l’immatériel. Les groupes et les Conseils des anciens ont continué à préserver les tabous et les pratiques traditionnelles qui aident à sauvegarder et à respecter le patrimoine culturel immatériel. Ils ont aussi promu des activités de développement appropriées comme l’apiculture autour des Kayas.

#### Les membres de la communauté contribuent aux mesures de sauvegarde

Les Musées nationaux du Kenya et le Ministère de la Culture ont organisé un atelier de sensibilisation auquel ont été conviés les Conseils des anciens, les groupes de conservation de Kayas, les associations féminines et les groupes de jeunes. Les membres de la communauté ont discuté de la fonction et de la viabilité des traditions et des pratiques et ont signalé les problèmes majeurs que pose la sauvegarde, qui ont été consignés et intégrés dans le processus de candidature :

* Ils désiraient vivement que perdurent les traditions et les pratiques liées aux Kayas qu’ils voulaient sauvegarder tout comme les écosystèmes forestiers des Kayas.
* Ils souhaitaient lancer des activités génératrices de revenu comme l’apiculture, l’écotourisme et l’artisanat pour chaque communauté Mijikenda pour développer la propriété et les mesures de sauvegarde.
* Ils désiraient recruter des gardiens dans la communauté pour travailler de concert avec les groupes de jeunes qui agissent comme dénonciateurs lorsque la forêt est envahie (probablement par des personnes à la recherche de bois et de plantes).

Les propositions de la communauté concernant les gardes forestiers et les activités génératrices de revenu ont été intégrées dans le plan de sauvegarde.

#### Consentement de la communauté

Les communautés de Kayas, représentées par leurs aînés, ont donné leur consentement à la présentation de candidature de leurs pratiques traditionnelles sur la Liste de sauvegarde urgente compte tenu de l’état critique de leur viabilité. Leur accord a été enregistré dans un clip vidéo et retranscrit. En 2009, le Comité intergouvernemental a également approuvé sous réserve une demande d’assistance internationale soumise par le Gouvernement kenyan afin de financer quelques-unes des mesures de sauvegarde proposées.

Pour plus d’informations :
http://www.unesco.org/culture/ich/fr/USL/00313